

Si des Canadiens connaissent du succès, certains d'entre eux risquent sans aucun doute d'être victimes de leur propre réussite. Les protectionnistes américains tenteront sans aucun doute de s'en prendre aux Canadiens qui leur enlèvent leur marché, tout comme le font nos entreprises à l'égard de la concurrence étrangère. Ce que contient l'ALE, c'est une meilleure réglementation qui permettra des audiences équitables, et il ne fait pas de doute que certaines décisions seront à notre avantage tandis que d'autres ne le seront pas.

Si notre premier objectif est de saisir les possibilités qu'offre l'Accord de libre-échange, un meilleur accès à tous les marchés par le biais du GATT doit être notre deuxième objectif.

Dans le monde tripolaire d'aujourd'hui, polarisé autour des États-Unis, de la Communauté européenne et du Japon, le GATT prend une importance cruciale pour des nations commerçantes moins influentes comme le Canada. Il est votre porte d'accès à l'Europe et à l'Asie.

La semaine dernière à Genève, nous avons déposé une proposition globale et, nous croyons, réaliste en vue d'améliorer votre accès aux marchés.

Notre proposition vise la réalisation des objectifs mentionnés dans le cadre de négociation convenu à Montréal.

Nous cherchons à obtenir une réduction substantielle des droits de douane par tous les participants en vue d'abaisser et de rendre plus uniformes les taux, par une approche combinant une formule d'abaissement des droits et une procédure de demandes et d'offres.

Nous voulons aussi une réduction substantielle ou l'élimination des barrières non tarifaires par une procédure de demandes et d'offres permettant d'obtenir des réductions tarifaires significatives.

Nous reconnaissons que les réductions tarifaires doivent être échelonnées sur des périodes appropriées.

Nous prévoyons une augmentation substantielle du champ des consolidations tarifaires et la nécessité d'accorder un crédit approprié pour les consolidations précédemment acceptées.

Nous voulons enfin que les pays en développement participent conformément à la Déclaration de Punta del Este et que les pays développés ainsi que les pays nouvellement industrialisés fassent tous les efforts pour satisfaire aux besoins des pays les moins avancés au moyen d'arrangements préférentiels.